

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

## AVIS PUBLIC

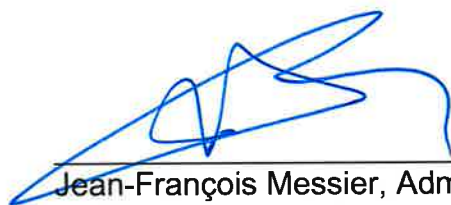
Est par la présente donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Zotique tenue en vidéoconférence le **mardi 18 janvier 2022 à 19 h 30**, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2022.

Il fut résolu, lors de telle séance du conseil municipal, qu'en raison des restrictions sanitaires en vigueur empêchant la présence de citoyens à ladite séance, que toute personne intéressée pourra transmettre aux bureaux de la Municipalité, pour lecture et traitement lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **mardi 15 février 2022 à 20 h**, ses questions ou commentaires quant au contenu de tels documents, dont le résumé (présentation des prévisions budgétaires 2022 – mot du maire) est accessible via le site Web de la Municipalité.

Ces questions ou commentaires devront être transmis aux bureaux de la Municipalité pour y être reçus au plus tard le mardi 15 février 2022 à 16 h par la poste ou par courriel aux adresses suivantes :

- Par la poste : Municipalité de Saint-Zotique, 1250, rue Principale, Saint-Zotique (Québec), J0P 1Z0
- Par courriel : [dq@st-zotique.com](mailto:dq@st-zotique.com)
- En déposant votre document dans la boîte postale située près de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.



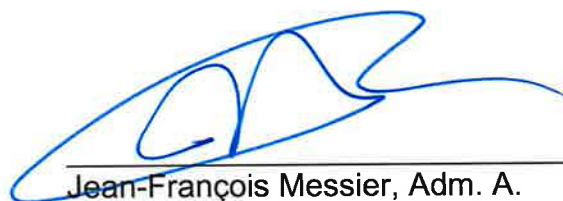
Jean-François Messier, Adm. A.  
greffier-trésorier et directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jean-François Messier, greffier-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le budget pour l'année 2022 à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal de même que sur le site Web de la Municipalité, en date du 20 janvier 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2022.



Jean-François Messier, Adm. A.  
greffier-trésorier et directeur général

# Présentation des prévisions budgétaires 2022

## Mot du maire

S'élevant à 14 473 100 \$, la Municipalité atteint à nouveau l'équilibre budgétaire malgré une plus-value de 1 303 620 \$ à son budget global. De son côté, le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0,4619 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Avec l'arrivée au conseil municipal de deux nouveaux élus, mes collègues et moi avons toujours été particulièrement sensibles à la capacité de payer de nos citoyens. En raison des dommages collatéraux liés au prolongement de la pandémie, il nous apparaissait d'autant plus important de leur donner à nouveau un répit au plan fiscal. La croissance économique que nous avons connue sur le territoire et qui est encore cette année propulsée par un fort volume de ventes et de mises en chantier, que ce soit au niveau résidentiel, institutionnel et commercial, nous a également permis de maintenir nos objectifs financiers pour l'année courante. Tous ces éléments réunis rendent ainsi possible le maintien à 2 % de la majoration du taux de taxes pour l'année 2022, la positionnant ainsi sous l'inflation.

Dans le même ordre d'idée, l'accroissement du budget de fonctionnement se justifie quant à lui principalement par l'inflation, les augmentations des quotes-parts en provenance de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et de la Sûreté du Québec d'un côté et du service de la dette dans une moindre mesure.

### Les canaux, notre joyau

Je ne puis m'empêcher d'aborder ce sujet et de transmettre aux riverains la mise à jour de ce dossier. En ce qui a trait au faucardage, suivant mes échanges avec le ministère, il est fort plausible de croire que nous obtiendrons notre certificat d'autorisation pour une durée ferme de cinq ans renouvelable. Il ne me reste qu'un seul point en litige, soit la date de début des travaux. La Municipalité demande le 15 juin, comme nous l'avons toujours fait jusqu'à maintenant. Le ministère nous offre le 28 juin. C'est un non-sens. Il est hors de

question que nous laissons aller nos canaux sans les entretenir pendant près de deux semaines au printemps, surtout pendant cette forte période de la pousse des algues. Croyez-moi, je vais continuer à faire pression sur les autorités compétentes, et ce, à tous les niveaux. Après avoir effectué nos devoirs devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous sommes toujours en attente de notre décret ministériel. Pêches et Océans Canada et les Premières Nations ont donné leur aval au projet. Il ne reste que Québec qui nous a de nouveau formulé une série de nouvelles questions pour combler leurs attentes. C'est un autre dossier que j'entends pousser vers les sommets de la hiérarchie des institutions décisionnelles québécoises.

## **Le Service des loisirs et la Plage de Saint-Zotique**

Encore une fois cette année, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire souhaite offrir aux citoyens une programmation diversifiée qui répondra aux besoins des différentes clientèles. Le service continuera de se réinventer afin d'appliquer les mesures sanitaires en vigueur dans l'ensemble de ces activités, ces camps de jour et ces événements. De plus, un changement important dans le budget 2022 des loisirs est l'ajout d'un montant significatif réservé pour la culture. L'équipe souhaite élaborer des activités et projets culturels où l'implication citoyenne sera mise de l'avant.

Encore une fois, la Plage de Saint-Zotique fait rayonner la Municipalité sur la scène nationale, étant nommée à maintes reprises comme l'une des dix plus belles plages du Québec. C'est avec fierté que la Plage présente un budget équilibré qui permet de s'autofinancer et d'investir afin d'améliorer ses services et d'en faire bénéficier les familles zotiquiennes.

Le conseil municipal est pleinement conscient des problématiques liées à l'afflux touristique que les activités de la plage apportent et ce sont des solutions concrètes qui seront apportées lors de la saison 2022.



## **L'environnement et l'implication citoyenne au cœur des priorités**

Poursuivant les initiatives amorcées au cours des dernières années, la Municipalité de Saint-Zotique met encore, pour la prochaine année, à la disposition de ses citoyens, un Programme d'initiatives pour la lutte aux changements climatiques ayant principalement pour objectif de favoriser l'acquisition d'équipements écoresponsables en accordant une aide financière payable aux propriétaires et/ou locataires de tout immeuble résidentiel qui souhaitent procéder à leur installation ou aménagement.

L'installation de bornes de recharge pour voitures électriques connaît toujours un vif succès auprès des propriétaires. Cette nouvelle réalité est en lien direct avec l'effervescence que génère notre Plan d'adaptation aux changements climatiques.

Nous retrouvons également au budget un montant additionnel de 60 000 \$ afin de mettre sur pied un projet de participation citoyenne, issu d'une étroite concertation entre les élus et les citoyens. Ces derniers auront dès lors à nouveau la possibilité et l'occasion de s'impliquer activement dans certains choix d'investissements qui verront le jour dans leurs secteurs respectifs au fil de la prochaine année. Tous les détails liés à cette initiative populaire seront diffusés en début d'année dans les prochaines semaines.

En 2022, il est encore plus essentiel pour nous d'impliquer les citoyens de façon concrète. Le but premier de la participation citoyenne est de faire vivre aux Zotiquiens et aux Zotiquiennes un réel processus d'élaboration de projets adaptés à leurs besoins, de leur planification initiale jusqu'à leur réalisation complète. Sera également considéré leur montage financier, le tout assisté par une équipe de soutien formée d'élus et d'employés municipaux. Le budget participatif offert à la population lui donne l'opportunité unique de s'impliquer au sein de la vie communautaire et de vivre une enrichissante expérience organisationnelle dans leur milieu de vie.

## **Service d'urgence et de sécurité incendie de Saint-Zotique**

La Municipalité a choisi d'investir et de profiter des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

Le Service d'urgence et de sécurité incendie de Saint-Zotique (SUSI) intervient lors de tous types d'urgence, et ce, tout en poursuivant des actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile auprès de la population. Il participe à rendre la Municipalité toujours plus sécuritaire en étant prêt à faire face rapidement et efficacement à toute éventualité pour sauvegarder la vie, protéger les biens et préserver l'environnement.

Le SUSI a également pour mission de s'assurer que son personnel respecte les exigences minimales de formation pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. Ces formations ont particulièrement pour objet le perfectionnement des pompiers dans chaque domaine de leur pratique, la mise à jour de leurs compétences et l'acquisition de nouvelles dans les spécialités pour leur permettre d'intervenir de façon sécuritaire, lorsqu'ils sont confrontés à une situation d'urgence, le tout en fonction des ressources humaines, matérielles, organisationnelles et financières de la municipalité.

## **Services techniques, hygiène du milieu et environnement**

Au cours des prochains mois, la Municipalité de Saint-Zotique entend déployer des projets en lien avec la stratégie sur l'économie de l'eau potable afin d'assurer la pérennité des ressources.

La Municipalité poursuivra aussi sa programmation de travaux d'infrastructures tels que la réhabilitation de la conduite d'eau potable et d'égout domestique sur une portion de la rue Principale, la mise à

niveau de certaines stations de pompage et des usines d'épuration et de filtration. La Municipalité compte recourir aux subventions gouvernementales existantes pour soutenir ses projets d'investissement ou de fonctionnement lorsque c'est possible.

La Municipalité investira stratégiquement dans des projets qui prolongeront ainsi la longévité de ses infrastructures, afin d'assurer les services municipaux offerts à tous ses citoyennes et citoyens.

## **Conclusion**

Le conseil municipal et toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Zotique se disent fiers du budget adopté et vous souhaitent le meilleur pour la nouvelle année.



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

## PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGETAIRES



**2022**

<b>Revenus de Fonctionnement</b>	14 473 100
<b>Charges de fonctionnement</b>	16 392 870
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>	-1 919 770
<b>Excédent (déficit) de l'exercice.</b>	0

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

### FAITS SAILLANTS

La compte de taxe sur l'évaluation moyenne d'une résidence augmentera de 2.36% incluant l'augmentation du taux de taxes et des taxes de services, ce qui est en dessous de l'indice des prix à la consommation de 5.1%.

Le taux de taxes foncière à augmenté de 2%.

Le taxes de services ont augmenté de 6.58% pour les services de collectes d'ordure, recyclage et composte et pour les services du traitement de l'eau.

Nous vous présentons donc un budget équilibré de 14 473 100 \$, soit une augmentation de 9.9% par rapport aux budget de 2021. Du 16 392 870 \$ des dépenses , soit 85.75% sont des dépenses incompressibles.

La continuitation du projet de "Budget participatif" en 2022 avec l'ajout d'un budget de 60 000\$.

La taxe pour l'entretien des canaux a été augmenté de 20\$ soit pour un total de 227,50 \$.